

BULLETIN D'ADHESION 2019

Les données communiquées dans ce bulletin seront traitées conformément à la loi informatique et liberté n° 78-17 du 6 janvier 1978

<p>M. - M^{me} (*)</p> <p>Nom :</p> <p>Prénom :</p> <p>Coordonnées de votre employeur :</p> <p>Votre fonction en Prévention, Santé-Sécurité au Travail :</p>	<p>Adresse (à laquelle vous souhaitez être joint) :</p> <p>Code Postal :</p> <p>Ville :</p> <p>Téléphone :</p> <p>Télécopie :</p> <p>Mél (**):</p>				
<p>(**) En tant qu'adhérent, vous bénéficiez de l'inscription sur la liste de diffusion permettant l'échange entre membres de l'ADHYS. Vous avez la possibilité de vous retirer de cette liste à tout moment (cf charte page suivante)</p>					
<p>Cotisation annuelle :</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%; text-align: center;">25 €</td> <td style="width: 50%; text-align: center;">125 €</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">pour les membres actifs</td> <td style="text-align: center;">Pour les membres bienfaiteurs</td> </tr> </table>		25 €	125 €	pour les membres actifs	Pour les membres bienfaiteurs
25 €	125 €				
pour les membres actifs	Pour les membres bienfaiteurs				
<p>Nouvel adhérent <input type="checkbox"/> Renouvellement d'adhésion <input type="checkbox"/></p>					
<p>Votre cotisation est-elle prise en charge par votre administration (*)</p> <p style="text-align: center;">OUI NON</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si "oui" prière de retourner ce document avec un bon de commande • Si "non" prière de libeller votre chèque au nom de l'ADHYS et de l'envoyer avec ce bulletin <p style="text-align: center;">L'adhésion ne sera prise en compte que si tous les documents sont joints</p> <p style="text-align: center;"><i>L'adhésion n'est effective qu'à réception du bon de commande ou du chèque. Si pour des raisons de statuts, nous ne pouvons accepter votre adhésion, votre chèque vous sera retourné</i></p> <p style="text-align: center;">Envoi par courrier aux adresses ci-dessous</p>					
<p>Voulez-vous un reçu (*) ? : OUI NON</p>					
<p>Date :</p> <p>Signature</p>	<p>Adhésion à renvoyer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - par mail : adhesion@adhys.org - par voie postale : <ul style="list-style-type: none"> • ADHYS • A l'attention de Patricia LANDAIS • CNRS Rhône-Auvergne • Conseiller de Prévention et de Sécurité • 2 Avenue Albert Einstein - BP 61335 • 69609 VILLEURBANNE Cedex <p><i>Pour tout renseignement complémentaire, vous adresser à Patricia LANDAIS :</i></p> <p>Tél. : 06 79 53 65 34</p> <p>Mél. : patricia.Landais@cnr.fr</p>				

(*) **rayez les mentions inutiles**



Liste de diffusion ADHYS

Charte de fonctionnement

Présentation

Seuls les adhérents de l'ADHYS sont abonnés à cette liste de diffusion et peuvent l'utiliser pour échanger sur leurs pratiques professionnelles, sur le thème de la prévention des risques et de la Santé-Sécurité au Travail, dans les établissements de recherche et d'enseignement supérieur. Elle est hébergée par le Groupement d'Intérêt Public RENATER qui gère les réseaux informatiques du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et de ses établissements. En utilisant cette liste vous reconnaissez implicitement avoir pris connaissance de cette charte et accepté ses conditions d'utilisation.

Lorsque vous envoyez un message via l'adresse « adhys@groupes.renater.fr », ou que vous répondez à un message arrivé par cette adresse, il est diffusé à l'ensemble des abonnés de la liste. Les messages sont archivés et sont accessibles uniquement aux abonnés.

Administrateurs

Le site est administré par les membres du Conseil d'Administration de l'ADHYS qui assurent la modération *a priori* des messages.

Les administrateurs sont seuls habilités à traiter tout point litigieux qui n'aurait pas été prévu par la présente charte.

Inscription-désinscription

Seuls les adhérents de l'ADHYS peuvent participer à la Liste de diffusion, l'abonnement est automatique au moment de l'adhésion à l'Association.

Votre adresse de courriel d'inscription à la liste peut être une adresse professionnelle ou une adresse personnelle.

La désinscription de la Liste de diffusion peut se faire à tout moment via l'adresse sympa@groupes.renater.fr (indiquez *unsubscribe adhys* en objet et laisser le corps du message vide).

Droits et devoirs des utilisateurs

Les abonnés peuvent publier des contributions en rapport avec la santé et la sécurité au travail. Les contributions publiées doivent être conformes aux lois, aux règlements et ne pas porter atteinte à l'ordre public, ainsi qu'aux bonnes manières, les messages doivent rester courtois. (Cf. : paragraphe « Modération des messages »).

Les contributions contenant des propos violents, vulgaires, diffamatoires ou injurieux pourront entraîner la radiation de leur auteur de la Liste.

En cas de non réponse à votre message, merci de patienter avant de reformuler votre demande.

Éviter les styles phonétique et télégraphiques.

Éviter les messages polluants.

Maintenir le fil de la discussion en évitant de dévier du sujet initial (une idée = un échange).

Droit de l'auteur sur ses contributions

Les messages envoyés sur la liste de diffusion sont à destination exclusive des abonnés.

Chaque utilisateur s'engage à ne pas diffuser un message, ou une pièce jointe, d'une autre personne sans l'avis écrit de son auteur (éventuellement envoyé par courriel), sauf si ce dernier en a autorisé la diffusion libre dans le corps de son message.

Modération des messages

Les échanges sont modérés *a priori*. Les messages que vous postez dans la liste de diffusion ne seront pas mis en ligne directement, mais lu préalablement par le ou les modérateurs. Ceux-ci sont seuls habilités à décider de l'opportunité de publier un message, et sa publication ne vous exonère en rien de votre responsabilité concernant son contenu.

Le rôle des modérateurs est de veiller au bon fonctionnement de la Liste de diffusion, ils se réservent le droit de supprimer un message contraire à nos règles ou manifestement hors sujet.

Sont ainsi susceptibles de modération (liste non-exhaustive), les messages :

- à caractère raciste, haineux, homophobe, sexiste ou diffamatoire,
- à caractère publicitaire ou manifestement commercial,
- ayant un but promotionnel sans objet avec la liste de diffusion, ou avec les thèmes de discussion,
- ayant un caractère indigne, attentatoire aux personnes, ou agressifs,
- obscènes, pornographiques ou relevant du harcèlement,
- hors sujet, politiques ou incitant à la polémique.

Signalement

Chaque abonné peut à tout moment, si une contribution lui porte atteinte, la signaler aux administrateurs (adhys-request@groupes.renater.fr).

Données personnelles

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent en écrivant à l'adresse adhys-request@groupes.renater.fr.

Seule votre adresse courriel sera conservée et uniquement pendant la durée d'abonnement à la liste de diffusion.

Votre adresse courriel ne sera communiquée à aucun tiers.

Exclusion

Un utilisateur contrevenant aux dispositions de la présente charte s'expose à une exclusion de la liste de diffusion par les administrateurs. Si une telle décision est prise, il en sera préalablement informé et les motifs de son exclusion lui seront communiqués.